

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 juillet 2012

L'an deux mil douze et le vingt six juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire

PRESENTS : GUITAUD Jean - PRUDENT Raymond - JANNIN Pierre - COUILLEROT Denis - NICOLAS Nathalie - VOISIN Anne Marie - BOULET Françoise - RIVOIRE Yves - ESTIGNARD Isabelle

Excusé : GUILLEMIN Daniel

Absents : DALLOZ Marie-Claude - COTTIN Eric

### NOMBRE DE MEMBRES :

Affectés au CM : 13

En exercice : 13

Présents : 10

Convocation du 16 juillet 2012

Affichage le 28 juillet 2012

### ORDRE DU JOUR :

Avancement des travaux communaux des bâtiments communaux

Voirie - Bois

Installation des Jeux Extérieurs

Préparation paella et feux d'artifice

Carte communale

Plan communal de sauvegarde

Questions diverses

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion qui a eu lieu le 29 juin

Elle présente le courrier de Mrs CALAIS et SOUBALIOU reçu le 17 juillet souhaitant s'installer commercialement sur la commune. Les convocations de conseil ayant été adressées avant la réception du courrier, Madame le Maire, a informé dans un second temps à son conseil qu'un courrier serait diffusé lors de la réunion et qu'elle a convié les demandeurs. Elle propose de mettre le projet à l'ordre du jour. Le conseil accepte. Les intervenants n'étant pas arrivés à l'entretien, la lettre est lue et, explique l'entretien avec Mr Calais et, débute l'ordre du jour par l'un des sujets en attendant les personnes.

### VOIRIE :

Le point à temps a été réalisé début juillet.

Madame le Maire présente un courrier des riverains Chemin du champ Gaty demandant la réfection du chemin.

Lors du précédent conseil, un devis pour réfection du chemin a été soumis : le devis a été refusé.

Le samedi 21 juillet, lors d'un déplacement sur les lieux avec 5 conseillers pour réfection du chemin, un devis a été demandé à Didier Jouvenceau. Le devis a été accepté et les travaux sont prévus avant fin d'année 2012.

Lors de cette visite, il a été remarqué que l'entreprise qui avait travaillé chez Mr CRETIEN avait détérioré le chemin (fossés et tuyaux)

Mr Jean GUITAUD évoque la problématique de toute personne qui achète une habitation au fond d'une impasse ou d'un chemin existant caillouteux, non goudronné, les chemins ne peuvent être en revêtement bitume comme des rues à plus fort trafic.

La visite s'est poursuivie rue du Gimont où le regard à l'entrée du parking de la croix blanche refoule et aux environs de l'entrée de Mme Berthe Bretin où la bouche de regard et les 2 plaques sur les trottoirs de la RD 678 sont détériorés. Un devis a été demandé.

Mme Le Maire demande d'effectuer une délibération pour un transfert de somme d'argent afin que les travaux soient réalisés et facturés sur 2012 (chemin du champ gaty + regard de la croix blanche + regards RD .78) : le conseil accepte.

Monsieur PRUDENT donne le compte rendu de la réunion de la commission de voirie du canton qui a eu lieu le 24 juillet 2012 ; les travaux sont terminés sur la commune.

La réfection de la voirie de la zone sera réalisée en septembre selon le budget de la communauté de communes.

Madame le maire propose que la commune intervienne sommairement dans le « bouchage » des profonds trous à la zone : Monsieur GUIAUD évoque que seule la communauté de communes devra intervenir. Le conseil accepte la réponse.

### **PROJET CAVE A VINS MIS A L'ORDRE DU JOUR APRES ACCORD DU CONSEIL**

Après l'arrivée de Mrs CALAIS et SOULALIOU, Madame le Maire s'adresse à elles et indique avoir remis leur courrier au conseil et avoir expliqué leur projet. Proposition est faite de présenter leur projet au conseil.

Mrs CALAIS et SOULALIOU souhaitent s'installer à BEAUREPAIRE en raison de l'implantation géographique du village. Le local en face de la mairie leur est proposé et sont très intéressés.

Le projet est un commerce : magasin, cave à vins, brasserie, vins spiritueux, avec possibilité de vente aux associations.....etc..... Avec une ouverture du magasin courant 2013. Les deux intervenants quittent l'assemblée après avoir répondu aux diverses interrogations.

Le conseil étudie le projet, échange les idées et, souhaite réfléchir avant de prendre sa décision. Le projet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

### **AVANCEMENT DES TRAVAUX DES BATIMENTS COMMUNAUX :**

**Salle de la mairie à l'étage** : les travaux sont terminés (peinture, pose du radiateur) ; Mme le maire remercie Monsieur Jannin pour les finitions non facturées. La salle est aménagée pour recevoir des réunions.

**Salle des fêtes – Sanitaires** : l'appel d'offre pour les travaux des sanitaires est terminé et le conseil étudie les différents devis. Décide d'instaurer des pénalités de retard si le délai des travaux connu par les artisans n'est pas respecté. La salle sera fermée du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2012 selon décision du conseil lors d'une précédente réunion.

Sont retenues, les entreprises suivantes :

- Plomberie : Ent IMTC
- Carrelage : BAYARD Jean Marc
- Maçonnerie Menuiserie : Ent DUTEL
- Electricité : Ent GALLET
- Plâtrerie- Peinture : JANNIN Pierre

Une réunion entre artisans aura lieu début aout. Il est demandé à Mme Le maire d'organiser la dite- réunion.

**Salle des fêtes – Menuiseries Extérieures** : Etudie les différents devis pour les menuiseries extérieures : est retenue l'entreprise BRAILLON-ANDRE.

Lors de la réunion qui sera mise en place en août, l'entreprise sera conviée. L'accord de la DDT est acté et les travaux pourront débuter dès que possible.

**AFFOUAGE** : demande la délivrance des parcelles 31 – 24 en partie pour 2013-2014

Nomme les 3 garants

### **JEUX EXTERIEURS :**

Une réunion a eu lieu le 21 juillet sur place et il a été décidé que les jeux seront installés après le 15 août, que l'assainissement de la salle des fêtes, que le regard de l'aire campings cars seraient également faits en même temps ainsi que la plateforme du barbecue.

**PAELLA ET FEUX D'ARTIFICE** : auront lieu le 14 août en soirée. Les réservations de la paëlla sont à retourner en mairie. Une réunion semaine prochaine sera établie pour l'organisation finale des achats alimentaires.

Les feux d'artifice seront vus de la place du village car tirés derrière le tennis.

**ATELIER COUTURE** : propose de réaliser pour la décoration pour Noël des ours. Le conseil accepte.

**CARTE COMMUNALE** : présente le compte rendu de la première réunion avec JURA HABITAT ; Le dossier est en cours.

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE** : quelques modifications sont apportées.

**QUESTIONS DIVERSES** :

La poste a refusé la nouvelle demande d'installation du distributeur de billets sur la commune

Prend connaissance du nouveau bureau de la Société de Chasse « La jouette Bressanne »

La DRI a installé un panneau « détour de la Bresse Bourguignonne »

Le totem a été déplacé en raison du manque de visibilité

La clôture de l'école sera installée avant le 5 août 2012 ; Décide de vendre l'ancien grillage à la personne de Beaurepaire qui en a fait la demande.

Le dossier « numéro de rues » est en cours

Le marché des producteurs s'est terminé le 15 juillet ; Certains commerçants seront présents le mardi soir une fois par mois à partir de l'automne.

Une pancarte signalisant le point info tourisme sera installée aux abords de la propriété de Mme et Mr GILES Robert. Le conseil les remercie.

Décide de l'achat d'une antenne WIFI pour le point info tourisme à l'agence postale

Décide d'informer les mairies du canton de l'installation du point info

Lecture de la demande de Mme LEJEUNE pour louer l'appartement vacant à l'ancienne gendarmerie, le conseil accepte de lui louer au 1 septembre 2012

Suite à la demande de certificat d'urbanisme présenté par Mr FULPIN pour la construction de maisons, une extension électrique sera nécessaire : La charge financière sera pour le propriétaire du terrain.

Projet de Parcours de santé : une réunion aura lieu le 12 août 2012 à 9 h 30

Location du matériel de la commune : fixe les tarifs de location du matériel

La mairie sera fermée du 6 au 26 août 2012

Remerciements à Nina GILLES pour le courrier et pour le don du patchwork qu'elle réalise afin de l'offrir à la tombola de la paella.

Confirme que le règlement des forains a été établi en 2011 après accord conseil

Prend acte que la troupe de théâtre de Lons fera une représentation fin novembre 2012. La date sera confirmée ultérieurement.